



Avis d'audience publique

Le 17 décembre 2009

Réf. 2010-H-03

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience publique de deux jours sur la demande de renouvellement du permis d'exploitation de centrale nucléaire de Ontario Power Generation Inc. (OPG) pour sa centrale Pickering-A située à Pickering (Ontario). OPG a demandé un permis valide pour cinq ans.

La centrale nucléaire Pickering-A compte quatre réacteurs nucléaires et l'équipement connexe conçus pour produire de l'électricité. OPG demande que le nouveau permis d'exploitation couvre les tranches 1, 2, 3 et 4. Les tranches 1 et 4 sont des tranches en fonctionnement, tandis que les tranches 2 et 3 sont placées en état de stockage sécuritaire.

Première journée d'audience : le 17 février 2010
Lieu : Salle des audiences publiques de la CCSN, 14^e étage,
280, rue Slater, Ottawa (Ontario)
Heure : conformément à l'ordre du jour, qui sera publié avant la date
d'audience

Deuxième journée d'audience : le 21 mai 2010
Lieu : Pickering Recreation Complex, 1867 Valley Farm Road,
Pickering (Ontario)
Heure : conformément à l'ordre du jour, qui sera publié avant la date
d'audience

L'audience publique sera diffusée en direct sur Internet à partir du site Web de la CCSN et sera ensuite archivée sur le site pendant 90 jours.

Le public est invité à commenter la demande d'OPG. Les demandes d'intervention doivent être envoyées au Secrétariat de la Commission d'ici le 21 avril 2010, en ligne à <http://www.suretenucleaire.gc.ca/fr/commission/intervention/index.cfm> ou par courrier à l'adresse postale ci-dessous. Conformément aux *Règles de procédure de la Commission canadienne de sûreté nucléaire*, la demande doit comprendre les renseignements suivants :

- un mémoire comprenant les commentaires qui seront présentés à la Commission;
- un énoncé expliquant la forme de l'intervention, soit par mémoire, soit par mémoire accompagné d'une présentation orale;
- le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'intervenant.

Il est à noter que tous les mémoires seront accessibles aux membres du public; il s'agit d'en faire la demande au Secrétariat.

Le mémoire d'OPG et les recommandations du personnel de la CCSN, qui seront étudiés lors de la première journée de l'audience, seront disponibles après le 18 janvier 2010. Ces documents ne sont pas disponibles en ligne. Pour les obtenir, il faut présenter une demande au Secrétariat, à l'adresse ci-dessous. Les ordres du jour, les transcriptions des audiences et les renseignements sur le processus d'audience publique figurent sur le site Web de la CCSN à www.suretenucleaire.gc.ca.

Louise Levert
Secrétariat

Commission canadienne de sûreté nucléaire Tél.: 613-996-9063 ou 1-800-668-5284
280, rue Slater, C.P. 1046 Téléc. : 613-995-5086
Ottawa (Ontario) K1P 5S9 Courriel : interventions@cnscccsn.gc.ca